

Fichier de renseignements personnels

Propriétaire, exploitant et conducteurs de véhicules lourds (PECVL)

Suite aux dispositions de l'article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), le ministère rend publiques certaines informations concernant ce fichier contenant des informations personnelles telles que définies par l'article 54 de la même loi.

1. Identification du fichier

Nom du fichier: Propriétaire, exploitant et conducteurs de véhicules lourds (PECVL)
Description du contenu: Fichier de permis de conduire
 Liste des infractions commises
Date de création: 2012-04-18

2. Catégories de renseignements contenus dans le fichier

Renseignements concernant l'identité Renseignements concernant l'emploi
 Renseignements concernant la santé et/ou services sociaux Renseignements concernant l'éducation
 Autre(s): Renseignements concernant les numéros de permis de conduire

3. Fins pour lesquelles les renseignements sont conservés

Application d'une loi: (spécifier): Loi sur les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (loi 430) et loi sur la sécurité routière
 Application d'un règlement: (spécifier):
 Application d'un programme: (spécifier):
 À des fins statistiques (spécifier): N
 Autre(s): (spécifier): Vérification de la validité des permis de conduire des employés qui ont à utiliser les véhicules lourds ou légers

4. Mode de gestion du fichier

Numérique
 Autre(s): (spécifier):
 Localisation dans un endroit unique: Oui Non
 Durée de conservation de l'information prévue au Calendrier de conservation des documents: Durée de l'emploi seulement
 Pour les infractions, la conservation de l'information est de 2 ans suivant la date d'émission.

5. Provenance de l'information versée au fichier

La personne concernée Un employé du ministère Un autre organisme
 Autre(s): (spécifier):

6. Catégories de personnes concernées par les renseignements versés au fichier

Le personnel du Ministère
 Autre(s): (spécifier):

7. Catégories de personnes ayant accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions

Agent de bureau
Agent de secrétariat
Analyste de l'informatique et des procédés administ

8. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des renseignements personnels

<input checked="" type="checkbox"/> Accès sécurisé au fichier (physique ou logique)	<input checked="" type="checkbox"/> Environnement réseau sécurisé
<input type="checkbox"/> Journalisation des actions	<input type="checkbox"/> Mesures spécifiques d'élimination de données
<input type="checkbox"/> Application d'une politique de sécurité	<input type="checkbox"/> Mesures spécifiques concernant le matériel et le programme
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) :	Une seule personne possède l'accès à ce fichier et il est transmis à la DRH du MTMDET à une seule personne responsable

9. Identification de l'unité administrative détentrice du fichier

1540002-Centre de gestion de l'équipement roulant

10. Fonction du gestionnaire responsable du fichier et direction générale

Directeur général adjoint - DIRECTION GENERALE : QUEBEC

Formulaire complété le 2012-04-18